

# Méthodes d'entretien

## Traitements

### Phytoprotecteur :

Uniquement en cas de développements fongiques sur les gazons de sport

### Engrais :

Uniquement organique sur les gazons de sport selon le plan de fumure

### Chenilles processionnaires du chêne :

Par des produits biologiques et l'installation de nichoires à mésanges

### Chenilles processionnaires du pin :

Suppression manuelle

## Les arbres

L'entretien des arbres s'effectue de manière différenciée suivant leur emplacement.

Dans les zones fréquentées ainsi qu'au bord des chemins, des entretiens sont obligatoires pour garantir la sécurité des usagers. Le bois mort est supprimé régulièrement. Des tailles de maintien sont effectuées tous les 2 ans et des tailles de formation tous les 2 à 3 ans en fonction de chaque arbre.

## Arrosages

### Gazon de sport :

Selon besoin entre 1 à 3x par semaine d'avril à septembre

### Arbres :

Sur les nouvelles plantations selon besoin les deux premières années après plantation

### Arbres autour du bâtiment principal :

Selon besoin, au goutte à goutte 1x par semaine

### Haies d'ornement :

Selon besoin de juin à août

Dans les zones moins fréquentées, le bois mort est supprimé tous les 3 ans et aucune taille n'est réalisée. En cas de risque important pour la sécurité, une clôture est posée pour éloigner les promeneurs et, dans la mesure du possible, éviter d'intervenir sur l'arbre.

Les feuilles mortes sont laissées au pied des arbres et uniquement soufflées des routes et chemins.

intervention de sécurisation (clôture, taille, abattage) ou comme «à risque acceptable» ne nécessitant aucune intervention.

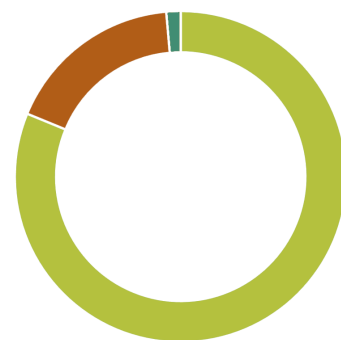
L'ensemble du patrimoine arboré des Evaux a été évalué en 2020 par des experts indépendants.

## Adaptabilité

L'entretien est adapté en fonction de 4 critères :

- Écologie
- Sécurité
- Esthétisme
- Fonctionnalité

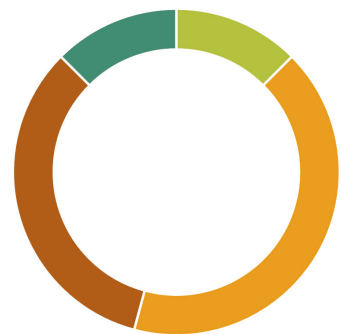
### Extensif



### Semi-intensif



### Intensif



### Le système QTRA

Afin d'évaluer les risques d'échec de tout ou partie d'un arbre, les jardiniers utilisent le système QTRA. Grâce à différents critères, celui-ci permet de probabiliser le risque. L'arbre évalué est alors catégorisé comme «à risque de dommage significatif» nécessitant une

# L'entretien Différencié aux Evaux

Consciente des enjeux environnementaux actuels, la Fondation des Evaux multiplie les actions de protection de la nature. Depuis plusieurs années, le travail des jardiniers des Evaux repose sur les principes de l'entretien différencié. Ce mode de gestion écologique consiste à entretenir de façon spécifique les espaces naturels en fonction des types de surfaces, de leurs usages et des intérêts écologiques et paysagers.

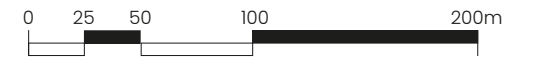
L'entretien différencié consiste également en l'adaptation des méthodes utilisées. L'utilisation des ressources pétrolières est ainsi minimisée et plus aucun pesticide n'est utilisé sauf en cas de rares développements fongiques sur les terrains de compétition.

Après un état des lieux complet des 1500 arbres isolés que compte les Evaux par un expert indépendant en 2019, l'important patrimoine arboré des Evaux est désormais lui aussi entretenu de manière différenciée. La Fondation est par ailleurs signataire de la charte de l'Association Suisse des Soins aux Arbres.

Toutes ces mesures participent aux objectifs de la Fondation de trouver un équilibre entre le développement de la biodiversité et l'importante fréquentation du Parc. Cet engagement est passionnant puisqu'il permet de protéger les ressources naturelles tout en répondant aux attentes du public. Il nécessite néanmoins un travail minutieux des jardiniers et une planification détaillée permettant l'élaboration d'une expression paysagère nouvelle.



# Plan d'entretien



Extensif



**Zone d'épanouissement de la nature** ~32'700 m<sup>2</sup>  
Aucun entretien au sol



**Prairie** ~60'600 m<sup>2</sup>  
Fauche mécanique 1x par année entre septembre et octobre



**Prairie fauchée par Aigues-vertes** ~25'000 m<sup>2</sup>  
Fauche mécanique 1-2 fois par année en juin puis entre septembre et octobre



**Prairie mellifère** ~400 m<sup>2</sup>  
Fauche mécanique 1x par année entre septembre et octobre



**Etang** ~890 m<sup>2</sup>  
Curage et faucardage 1x tous les 5 ans  
Désherbage par sélection de la zone humide



**Haie-vive** ~2360 ml  
Taille par sélection 1 à 2x par an  
Taille par recepage tous les 4 à 5 ans



**Mulch et copeaux**  
Sous les couronnes des arbres pour la protection du système racinaire et la favorisation de la mycorhization



**Haie d'ornement extensive** ~293 ml  
Taille d'ornement 1 à 2x par an d'avril à septembre

Semi-intensif



**Gazon parc à tonte à cheval** ~47'250 m<sup>2</sup>  
Tonte à cheval et mécanique (complément) 1x par mois de mars à octobre



**Gazon parc** ~27'636 m<sup>2</sup>  
Tonte mécanique 1x tous les 15 jours de mars à octobre

Intensif



**Gazon sport** ~36'636 m<sup>2</sup>  
Tonte mécanique 1 à 2x par semaine de mars à novembre



**Haie d'ornement** ~212 ml  
Taille d'ornement 1 à 2x par mois d'avril à septembre



**Massif d'ornement**  
Entretien spécifique suivant l'essence



**Arbre**  
Entretien différents suivant l'emplacement  
Détail en page 4



**Compostière**  
Tous les déchets verts sont valorisés et réutilisés directement dans le parc comme apports organiques

## Autres aménagements



Bâtiment



Route



Terrain de sport



Agricole



Chemin



Forêt

